



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 13 MARS 2026

Délibération n° 020-03-26 | FI

Code ACTES : 7.1.2.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2025 - PRESENTATION ET ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le Conseil Communautaire dûment convoqué par courriel sécurisé en date du vendredi 6 mars 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LAGARDE, le vendredi 13 mars 2026 à partir de 18h00 à SAINTE-HELENE (Salle du Conseil).

Après appel des conseillers,

Etaient présents :

Avensan : Laurent PASCUAL, Patrick NURBEL ; **Brach :** Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER ; **Castelnau-de-Médoc :** Eric ARRIGONI, Françoise TRESMONTAN, Jacques GOUIN, Jean-Pierre ARMAGNAC ; **Le Porge :** Sophie BRANA, Philippe PAQUIS, Anne-Sophie ORLIANGES ; **Le Temple :** Jean-Jacques MAURIN ; **Listrac-Médoc :** Aurélie TEIXEIRA, Sandra LE GRAND, André LEMOUNEAU ; **Moulis-en-Médoc :** Christian LAGARDE, Windy BATAILLEY, Pascal Abel BODIN ; **Sainte-Hélène :** Lionel MONTILLAUD, Sylvie JALARIN, Gérard HURTEAU ; **Salaunes :** Damien HOAREAU, Florence DUMONT ; **Saumos :** Didier CHAUTARD.

Excusés ayant donnés procuration :

Fabrice RICHARD à Anne-Sophie ORLIANGES ; Pascal MOREL à Sandra LE GRAND ; Martial ZANINETTI à Didier PHOENIX ;

Excusés / Absents :

Stéphane LECLAIR, Gaëlle POURTIER, Nathalie LACOUR-BROUSSARD, Nathalie BEGAIN, Karine NOUETTE-GAULAIN.

Après avoir fait l'appel des élus communautaires, le Président constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer. Le nombre de votants présents ou représentés, est de **27** élus, puis de **28** élus à partir de la délibération n°25, suite à l'arrivée de Madame Karine NOUETTE-GAULAIN. Pour la délibération n°20 à 24 relatives au Compte Financier Unique 2025, Monsieur Christian LAGARDE, Président, s'est retiré au moment du vote conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT, portant le nombre de votants à 26 élus présents ou représentés.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à l'élection d'un secrétaire choisi au sein du Conseil. M Lionel MONTILLAUD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Président soumet au conseil communautaire le rapport suivant :

Le Conseil Communautaire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-12 ;

VU la délibération n°33-04-25 en date du 10 avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025 du budget principal ;

VU les délibérations n°68-09-25, n°85-09-25, et n°91-11-25 en date du 18 septembre 2025, 30 septembre 2025 et 6 novembre 2025 approuvant les décisions modificatives du budget principal pour l'exercice 2025 ;

VU la présentation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget principal de la collectivité ;

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 9 février 2026 ;

CONSIDÉRANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion conformément aux dispositions de l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

CONSIDÉRANT que le CFU, procédure entièrement dématérialisée, permet la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, simplifiant leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDÉRANT que les résultats de l'exercice 2025 témoignent d'une gestion financière équilibrée, avec un excédent de fonctionnement de 1 495 108,92 € et un déficit d'investissement de 24 120,95 €

CONSIDÉRANT que les restes à réaliser, d'un montant de 256 508,31 € en dépenses et 502 379,38 € en recettes, seront reportés sur l'exercice 2026 ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Lionel MONTILLAUD a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du CFU ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Christian LAGARDE, Président, doit se retirer au moment du vote conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2025 du budget principal dont les résultats définitifs sont les suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		2 915 375.29 €	132 236.62 €	
Opérations de l'exercice	8 219 803.04 €	9 714 911.96 €	785 874.17 €	761 753.22 €
Résultat de l'exercice 2025		1 495 108.92 €	24 120.95 €	
Restes à réaliser à reporter en 2026			256 508.31 €	502 379.38 €
RESULTAT CUMULE		4 410 484.21 €	156 357.57 €	

Article 2 : **DE PRENDRE ACTE** de la régularité et de la sincérité des comptes, attestées par les contrôles effectués dans le cadre de la procédure du CFU.

La présente proposition, mise aux voix, est adoptée.

Nombre de membres en exercice	32
Nombre de membres présents	23
Nombre de procurations	3
Nombre de suffrages exprimés	26
Votes : pour	26
<i>dont procurations</i>	3
contre	0
<i>dont procurations</i>	0
abstention	0
<i>dont procurations</i>	0
n'ayant pas pris part au vote	1
unanimité	X

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.

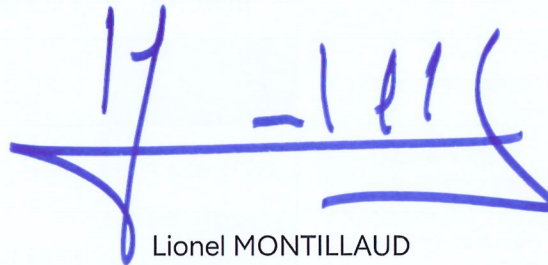
Ont signé au registre des délibérations, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Le Président de la Communauté



Christian LAGARDE

Le Président de séance et
Le secrétaire de séance



Lionel MONTILLAUD

ANNEXES

CDC MEDULLIENNE - Budget Principal - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 891 756,00	9 496 969,71	11 388 725,71
	Recettes réalisées (1)	B	781 753,22	9 714 911,96	10 476 665,18
	Restes à réaliser	C	502 379,38	0,00	502 379,38
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 759 519,38	12 412 345,00	14 171 864,38
	Dépenses réalisées (1)	E	785 874,17	8 219 803,04	9 005 677,21
	Restes à réaliser	F	256 508,31	0,00	256 508,31
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-24 120,95	1 495 108,92	1 470 987,97
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-132 236,62	2 915 375,29	2 783 138,67
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-156 357,57	4 410 484,21	4 254 126,64
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	245 871,07	0,00	245 871,07
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	89 513,50	4 410 484,21	4 499 997,71

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

30000 - CC MEDULLIENNE

Exercice 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-132 236,62		-24 120,95		-156 357,57
Fonctionnement	3 217 530,68	302 155,57	1 495 108,92		4 410 484,21
TOTAL I	3 085 294,24	302 155,57	1 470 987,97		4 254 126,64
II - Budgets des services à caractère administratif					
30100-OM COLL TRAITMT CC MEDULLIENNE					
Investissement	-75 915,50		40 292,68		-35 622,62
Fonctionnement	1 504 671,34	114 722,73	834 419,00		2 224 367,61
Sous-Total	1 428 755,84	114 722,73	874 711,68		2 188 744,99
30300-ZAC PAS DE SOC CC MEDULLIENNE					
Investissement	-16 557,00		17 893,99		1 336,99
Fonctionnement	0,24		-0,24		
Sous-Total	-16 556,76		17 893,75		1 336,99
30700-ZA DE BRACH CC MEDULLIENNE					
Investissement	-20 350,00		20 350,00		
Fonctionnement					
Sous-Total	-20 350,00		20 350,00		
TOTAL II	1 391 849,08	114 722,73	912 955,63		2 190 081,98
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
30200-SPANCC CC MEDULLIENNE					
Investissement	37 384,55		3 621,52		41 006,07
Fonctionnement	3 256,52	3 256,52	6 711,25		6 711,25
Sous-Total	40 641,07	3 256,52	10 332,77		47 717,32
TOTAL III	40 641,07	3 256,52	10 332,77		47 717,32
TOTAL I + II + III	4 517 784,39	420 134,82	2 394 276,37		6 491 925,94